



Reclamation du RSI apres 6 ans

Par **CARBONE 11**, le **17/09/2015** à **19:12**

Bonsoir

Ce soir j ai eu la visite d' un huissier pour me remettre une signification de contrainte du rsi. Je tiens a préciser que j'ai vendu mon affaire en 2009 et je n'ai jamais reçu de lettre concernant cette supposée dette .Que dois je faire?

MERCI de vos réponses